Au lieu de favoriser la hausse du temps de travail (comme le souhaiteraient le président de la république, le gouvernement, le MEDEF et bon nombre de think-tanks libéraux pour favoriser la reprise), il faut organiser sa répartition.
Les avantages économiques de la réduction du temps de travail sont connus : elle contribue à créer directement des emplois ; elle améliore la santé et la productivité des salariés ; elle augmente leurs qualifications.
Cette fiche technique doit permettre d'engager le débat avec les collègues et de faire connaitre nos propositions sur ce sujet.

fichiers: Télécharger fiche_technique_rtt.pdf (489.48 Ko)
Public: FD Finances

Leave this field blank